

# DOCUMENT REPERES

## L'évaluation à l'école maternelle

A l'école maternelle, le suivi des apprentissages et la communication des progrès des élèves reposent sur deux outils :

- un carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle 1,
- une synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1.

### Ce qu'en disent les textes officiels

Le décret n°2015-1929 du 31-12-2015 définit les modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves. Ces modalités précisent pour l'école maternelle.

« À l'école maternelle, un carnet de suivi des apprentissages permet de rendre compte des progrès de l'élève. Il est régulièrement renseigné par l'enseignant de la classe, selon une fréquence adaptée à l'âge de l'élève. Ce document suit l'élève en cas de changement d'école au cours de sa scolarité en cycle 1.

Au terme de la dernière année de scolarisation à l'école maternelle, une [synthèse des acquis scolaires](#) de l'élève est établie, selon le modèle national fixé par l'arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale..... Cette synthèse est renseignée par l'équipe pédagogique du cycle 1. Elle est transmise à l'école élémentaire lors de l'admission de l'élève en première année du cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux, et communiquée aux parents ou au responsable légal de l'élève. »

**Remarque** : La réflexion en cours dans les écoles devra trouver une application à compter de la rentrée scolaire 2016, date d'entrée en vigueur du décret.

### La synthèse des acquis : accompagner les transitions vers le CP

Le document de [synthèse des acquis scolaires](#) renseigné par l'équipe pédagogique du cycle 1, est transmis, et communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève.

*« Pour faciliter la continuité du parcours scolaire des élèves lors du passage à l'école élémentaire, les enseignants de l'école maternelle transmettent aux enseignants de l'école élémentaire une synthèse des acquis de chaque élève sur des points importants. Cette synthèse mentionne pour chacun ce qu'il sait faire, ses points forts et, le cas échéant, les besoins à prendre en compte pour l'aider au mieux dans la suite de son parcours scolaire. Elle est renseignée à partir du suivi des apprentissages réalisé en situation ordinaire, tout au long du cycle »*

(Arrêté du 31 décembre 2015)

### Le carnet de suivi : mesurer les progrès des élèves

#### L'esprit....

À l'école maternelle, les écarts d'âge entre les enfants, donc aussi de développement et de maturité, ont une influence sur le rythme des acquisitions. Tout regard évaluatif doit donc s'attacher autant aux procédures et processus que l'enfant met en œuvre dans ses apprentissages qu'à l'appréciation des résultats de son action.

Il s'agit donc de mesurer comment les enfants progressent par rapport à eux-mêmes et moins par rapport à une norme de développement, qui pourrait induire un repérage des manques (les « creux ») plutôt que des progrès.

#### Les objectifs.....

Ce carnet est d'abord un outil pour l'enseignant, afin de réguler et adapter sa pratique, sa démarche d'enseignement, aux capacités et développement de chaque élève.

Il doit permettre de garder la trace du parcours d'apprentissage des élèves.

Support pour instaurer une communication de qualité avec les familles, à travers un outil concis et lisible par tous, le carnet permet d'informer régulièrement les parents des progrès de leur(s) enfant(s). Permettant d'explicitier les enjeux de l'école maternelle, il peut être l'occasion d'inscrire des familles dans une dynamique « d'accrochage scolaire ».

### La forme.....

Le carnet de suivi ne peut s'appuyer sur un outil national, préconstruit, qui pourrait induire l'idée de référence à une norme. Il est donc laissé à l'appréciation de chaque équipe.

Voir définitions et propositions plus loin....

### La périodicité..... :

Elle est définie par le conseil des maîtres, selon une fréquence liée à l'âge des élèves. Deux fois par année semble être un minimum pour engager une communication de qualité avec chaque famille.

## Le suivi des apprentissages : éléments de mise en œuvre et finalités

### • Ce que l'élève apprend

- Il identifie les progrès qu'il a effectués et se situe par rapport à lui-même
- Il prend conscience de ce qu'il apprend et donc de la fonction de l'école
- Il renforce sa confiance en lui, sa capacité à agir sur ses apprentissages et à poursuivre ses efforts
- Il apprend progressivement à rendre explicites ses démarches

### • Rôle et posture de l'enseignant.

- Il valorise les progrès plutôt que les manques et porte un regard bienveillant sur chaque enfant ; il consigne les réussites
- Il s'appuie sur une observation courante attentive de chacun des élèves
- Il prend en compte le rythme de chaque enfant et adapte son enseignement
- Il différencie et adapte son évaluation en fonction du rythme et des capacités de chacun
- Il tient compte de la fragilité des acquis et est prudent sur les interprétations immédiates des réponses des élèves

### • Médiation du côté de l'élève

- Plus il est associé à la gestion du carnet de suivi des apprentissages, plus l'élève est en capacité d'apprécier sa progression
- Dans la mesure du possible, l'enseignant associe l'élève à l'explicitation de son cheminement et à l'évaluation de ses travaux notamment par des échanges (*As-tu réussi ? Comment as-tu fait pour réussir ? Que feras-tu la prochaine fois ?...*)

### • Médiation du côté des parents

- La relation des parents à l'école est facilitée par l'expression des progrès de leur enfant et non plus de ses manques
- La sélection de compétences rend le discours de l'enseignant plus accessible
- Le carnet de suivi des apprentissages doit servir de point d'appui lors des rencontres avec la famille, l'outil d'observation continue de l'enseignant venant élargir les propos

### • Conditions matérielles de mise en œuvre

- Les éléments de réussite consignés sur le carnet de suivi des apprentissages ne couvrent pas pour autant l'ensemble des attendus
- L'outil doit se distinguer d'autres outils usuels (cahier de vie, pochette ou classeurs d'activités)
- Il doit permettre l'individualisation et la personnalisation mais rester concis et lisible pour l'élève
- Pistes de réflexion :
  - ✓ l'organisation rend-elle compte de différents stades d'acquisition d'une compétence ? (voir encart p.3 Le carnet de suivi aux apprentissages : cahier de progrès ou cahier de réussite)
  - ✓ permet-elle d'intercaler des traces à tout moment ?
  - ✓ permet-elle de collecter des traces de différentes formes (photos, écrits, dessins,...) ?
  - ✓ permet-elle de légender les traces (date, domaine, consigne, compétence, éventuellement commentaire de l'élève,...) ?
  - ✓ permet-elle à l'élève de se rendre compte de ses progrès ?

## Le carnet de suivi des apprentissages : cahier de progrès ou cahier de réussite ?

Deux outils proches qui ne rendent pas compte de la même chose :

- le cahier de progrès permet de mesurer les progrès dans une compétence. Le dernier stade correspond aux attendus de fin d'école maternelle (Cf. [BO spécial du 26 mars 2015](#))
- le cahier de réussite permet de mesurer la progression de l'élève dans son parcours scolaire par rapport aux attendus du programme. Il ne rend compte que de l'acquisition de la compétence

Le cahier de progrès peut donc rendre compte des réussites mais le cahier de réussite ne rend pas compte des progrès.

Exemples :

Cahier de progrès	Cahier de réussite
1- Avoir mémorisé une partie d'une comptine 2- Avoir mémorisé la totalité d'une comptine 3- Avoir mémorisé plusieurs comptines 4- <b>Dire de mémoire et de manière expressive plusieurs comptines et poésies</b>	<b>Dire de mémoire et de manière expressive plusieurs comptines et poésies</b>
1- Identifier le principe d'organisation d'un algorithme simple de type 1/1 2- Identifier le principe d'organisation d'un algorithme simple de type 1/1 et le garder en mémoire jusqu'à la fin de son application 3- Identifier le principe d'organisation d'un algorithme plus complexe 4- Identifier le principe d'organisation d'un algorithme plus complexe et le garder en mémoire jusqu'à la fin de son application ..... <b>Identifier le principe d'organisation d'un algorithme et poursuivre son application</b>	<b>Identifier le principe d'organisation d'un algorithme et poursuivre son application</b>

## Le carnet de suivi des apprentissages : un questionnement à partager en équipe

### ✓ Comment renseigner le carnet de suivi des apprentissages ?

*Hypothèse 1 : Le recueil des traces s'organise en fonction du domaine d'apprentissage et/ou de la compétence au fur et à mesure des progrès de l'élève*

Avantage : l'élève a une meilleure lisibilité de l'évolution de ses progrès dans la compétence

Inconvénient : cela contraint à l'utilisation d'un classeur

*Hypothèse 2 : Le recueil des traces s'organise au fil du temps de l'année scolaire sans tenir compte du domaine d'apprentissage et/ou de la compétence*

Avantage : Le choix de l'outil n'est pas contraint (cahier, classeur, carnet,...)

Inconvénient : l'élève doit faire des liens entre des traces distantes pour mesurer ses progrès

### ✓ Le carnet de suivi des apprentissages, un outil de classe ou un outil de cycle ?

*Hypothèse 1 : C'est un outil de classe*

Avantage : Il n'est pas trop volumineux ; il est lisible et utilisable par l'élève.

Inconvénient : L'élève a plus de difficulté à percevoir ses progrès au long du cycle.

*Hypothèse 2 : C'est un outil de cycle*

Avantage : L'élève peut percevoir ses progrès au long du cycle.

Inconvénient : L'outil peut devenir conséquent et difficilement utilisable par l'élève.

- ✓ **Comment, avec un outil de classe, l'élève peut-il se rendre compte de ses progrès d'une classe à l'autre ?**



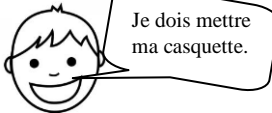
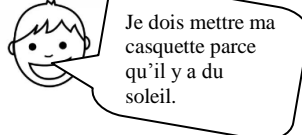
*Hypothèse 1 : c'est un classeur*

Il est possible de prélever les traces des progrès dans une compétence non encore acquise l'année précédente et de l'intégrer dans le carnet de suivi des apprentissages de l'année en cours.

- ✓ *Hypothèse 2 : c'est un cahier*

Cela demande de transmettre l'outil d'une classe à l'autre pour y recourir quand c'est nécessaire avec l'élève.

De nombreuses écoles ont engagé une réflexion sur une modalité d'évaluation qui associe les élèves. C'est notamment le cas de cahiers de réussite ou de progrès.

<b>Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions</b>			
L'oral			
Je parle avec les autres enfants	Je parle avec les adultes	Je fais des phrases simples correctes	Je fais des phrases complexes correctes
			

Cette démarche s'inscrit dans le sens d'une évaluation positive aujourd'hui attendue dans le programme. Il est toutefois recommandé de collecter des productions, des témoignages de réussite sous forme de photographies prises au cours d'activités, de dessins, d'écrits, d'enregistrements...

## Outils et ressources

### ➤ Eduscol

[Suivi et évaluation des apprentissages des élèves à l'école maternelle](#)

(article sur le suivi et l'évaluation des apprentissages des élèves, dont un tableau précisant « ce qu'est le carnet de suivi et ce qu'il n'est pas »)

### ➤ Ministère Éducation Nationale

[Suivi et évaluation des apprentissages des élèves à l'école maternelle](#)

### ➤ Académie de Versailles

#### ✓ Des vidéos

- Structurer sa pensée : autoévaluation, stratégies et mise en projet
- Évaluer en maternelle : étapes dans l'apprentissage et progrès individuel
- Cahier de progrès : une entrée par compétence

- ✓ Un [document](#) revenant sur un cahier de progrès présenté dans les vidéos

### ➤ Académie de Montpellier

[Le nouveau programme et l'évaluation positive](#) (conférence de Mme Viviane BOUYSSÉ – Inspectrice Générale de l'Éducation Nationale dans le cadre de la semaine de l'école maternelle – novembre 2015)

### ➤ Groupe Français d'Éducation Nouvelle

[La bienveillance en éducation](#) (article de Jacques BERNARDIN, président du Groupe Français d'Éducation Nouvelle – 2013)